

Concours Talents 2010

12^{ème} édition

Participez
au **Concours Talents[®]**
de la création d'entreprise



Le Concours Talents[®] est organisé par les Boutiques de Gestion. Il récompense chaque année près de 100 nouveaux entrepreneurs.

A l'initiative des Boutiques de Gestion
Co-organisé par l'Association Concours Talents



Concours Talents 2010 – 12^{ème} édition

Réseau associatif d'intérêt général, les Boutiques de Gestion organisent la **12^{ème} édition du Concours Talents**.
Objectif : encourager la création d'entreprise et valoriser le rôle de l'accompagnement dans le processus de création d'entreprise.

« Talents » est soutenu par la Macif, France Télécom, Crédit Agricole, Médicis, La Poste SAP, Agefiph, Crédit Coopératif, CER France, Oséo, Diese, Fondation de la 2^e chance, Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi et le Crédit Mutuel.

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 1^{er} décembre sur www.concours-talents.com, rubrique s'inscrire. Clôture le 30 avril 2010.

Les critères d'éligibilité, les catégories, les prix

Tout créateur d'entreprise quels que soient son âge et son activité mais à deux conditions :

- avoir créé son entreprise entre le 1^{er} janvier 2009 et le 31 mars 2010 ;
- avoir été accompagné par un organisme d'aide à la création d'entreprise

Les candidats concourent dans 8 catégories, soutenues par les partenaires du Concours Talents :

- Talents de l'Innovation Technique et Technologique
 - Talents de l'Artisanat et du Commerce
 - Talents de l'Économie Sociale
 - Talents des Services
 - Talents des Services à la Personne
 - Talents des Dynamiques Rurales
 - Talents Développement, pour les anciens lauréats de + 3 ans
 - Talents de l'Essaimage (DIESE, association de promotion de l'Essaimage).
-
- Prix régionaux : 1 500 euros
 - Prix nationaux : de 4 000 à 10 000 euros.

Créer son entreprise, une alternative fiable à la perte d'emploi

A l'heure où les pouvoirs publics encouragent la création d'entreprise, les Boutiques de Gestion répondent oui, mais dans de bonnes conditions. Créer son entreprise peut être une alternative fiable à la perte d'emploi, si le créateur est conseillé et accompagné. Il se donne ainsi les moyens de concrétiser son projet et assure la pérennité de son entreprise.

En 2009, 1300 dossiers ont été déposés. 500 candidats ont été auditionnés, 80 lauréats récompensés en régions. 60% d'entre eux étaient demandeurs d'emploi. Depuis sa création en 1997, Talents a récompensé plus de 700 entrepreneurs.

Rétro planning

30 avril : **date limite d'inscription**
Juin : **jury régionaux** organisés par les Boutiques de Gestion
Septembre : **jury national** avec les partenaires.
Octobre : séance de coaching au Sénat avec le Club du XXI^{ème} siècle
Novembre : **Remise des prix** au Ministère de l'Économie, de l'Industrie et de l'Emploi

Contact organisation : Association Concours Talents / 01 53 34 12 90 / www.concours-talents.com